

L'OPINION PUBLIQUE.

“Veritas Prævalebit.”

VOL. I.

VENDREDI, 10 MARS, 1893.

No. 13.

L'OPINION PUBLIQUE.

Rédacteur en chef.....Louis-H. Taché.
809, bâtisse New-York Life,
Bureau de poste, boîte 1579.

Éditeur, secrétaire de la réduction et admi-
nistrateur.....Edouard Delpit.
715, bâtisse New-York Life,
Bureau de poste, boîte 2071.

Prière de faire toutes remises d'argent par lettre enre-
gistrée ou mandat postal.

ENTRE NOUS.

HORA PRIMA.

J'ai salué le jour dès avant mon réveil :
Il colorait déjà ma pesante paupière
Et je dormais encore ; mais sa rougeur première
A visité mon âme à travers le sommeil.

Pendant que je gisais immobile, pareil
Aux morts sereins sculptés sur les tombeaux de pierre,
Sous mon front se levaient des pensers de lumière
Et, sans ouvrir les yeux, j'étais plein de soleil.

Le frais et pur salut des oiseaux de l'aurore,
Confusément perçu, rendait mon cœur sonore,
Et j'étais embaumé d'invisibles lilas.

Hors du néant, mais loin des secousses du monde,
Un moment j'ai connu cette douceur profonde
De vivre sans dormir, tout en ne veillant pas. S. P.

Le *National*, qui vit depuis longtemps dans une obscurité complète, a voulu tenter d'en sortir en publiant, sous le titre : *Fin d'une légende*, un éreintement du clergé canadien. Je n'en fais pas mention ici pour discuter le mérite ou la fausseté de cet article, mais simplement pour rappeler à ces MM. du clergé que le directeur du *National* était, il n'y a pas longtemps encore, un des plus ardents apôtres du parti castor, — de ce parti qui n'a jamais fait de politique que pour le bénéfice de l'autel, s'il faut en croire les déclarations passées de ses chefs.

Je viens de relire la réponse de M. Mercier aux attaques faites par M. Sellar, rédacteur du *Huntingdon Gleaner*, contre l'Église catholique, il y a trois ou quatre ans. Pour ceux qui protestent contre les assauts répétés que subit le clergé depuis quelques mois, pour ceux qui tiennent à se renseigner sur la position réelle faite à l'Église de Rome dans la province de Québec et sur les privilèges dont elle jouit, et surtout pour ceux qui, dans la presse ou dans le public, aiment à discuter ces questions religieuses, il n'y a pas un ouvrage qui puisse

donner une idée plus juste de la situation que cette brochure, écrite je ne sais par qui, mais publiée sous la signature de l'ex-premier ministre de la province de Québec. C'est un admirable plaidoyer qui couvre presque tous les points discutés dans la presse depuis un an, qui est appuyé sur des faits et qui ne peut manquer de laisser dans l'esprit de tout homme impartial l'impression de l'immense exagération qui a caractérisé un si grand nombre d'attaques contre le clergé.

Voici justement où se séparent ceux qui font la lutte : les uns attaquent l'Église même, dans son clergé ; les autres prétendent la défendre en réclamant la liberté et en insistant sur l'opportunité de dénoncer, quand il y a lieu, les abus, les fautes, les impositions et les mauvais serviteurs qui compromettent l'existence même des privilèges et le prestige dont jouit le clergé.

L'*Opinion Publique* a été blâmée en bien des quartiers pour son franc parler. Elle aurait pu s'irriter de certaines dénonciations et les faire payer cher à leurs auteurs. Elle a préféré les ignorer autant que possible, mettre de côté toute récrimination et rester ce qu'elle a toujours été : catholique d'idées, mais réclamant une liberté absolue, dont elle n'abuse pas, dans toute question qui ne relève pas du dogme ou de la discipline ecclésiastiques.

On lit dans la *Patrie* :

“ Dans une paroisse de Montréal, ces jours derniers, un prédicateur était à prêcher une retraite aux femmes. Au cours d'un sermon, certain soir, il fit la leçon aux jeunes filles qui sortaient le soir avec des jeunes garçons et il leur défendit même de se laisser escorter par les galants après les exercices nocturnes à l'église.

“ Si, ce soir, s'est soudain écrié l'homme de Dieu, il y en a une d'entre vous qui s'en va avec un garçon, qu'elle soit paralysée ! ”

Lorsque de tels abus de langage sont signalés par la presse, ne vaudrait-il pas mieux nommer de suite ceux qui s'en rendent coupables ? Cela rendrait les journaux plus particuliers à constater l'exactitude de leurs renseignements et cela donnerait une leçon salutaire aux têtes chaudes qui se croient tout permis quand c'est pour le bon motif.

L'*Union Libérale* a cherché à faire du tapage à propos de quelques douzaines de canifs distribués en étrennes aux employés du département des terres de la couronne et a accusé M. Flynn du crime énorme d'avoir donné ces étrennes *aux dépens du pays*!

On a découvert depuis que l'*Union* s'est méprise sur le véritable auteur de la dépense qu'elle blâmait si vertement.

Les canifs ainsi donnés en cadeau aux employés du département des terres avaient été achetés \$ 150 en décembre 1890, et non en décembre 1892, par l'honorable M. Duhamel, d'un sien parent du nom de Aimé Dugas.